

LE SPECTATEUR

Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

NAP. PAGE, Administrateur.

Une bonne leçon aux dénonciateurs de nos écoles

Deux journaux américains, un catholique et un protestant, viennent de rendre un bien beau témoignage en faveur du système d'éducation que possèdent les catholiques du Canada et particulièrement la province de Québec, si calomniée sous ce rapport. Les représentants de ces deux journaux, le *Catholic Journal* et l'*Inter-Ocean*, rendent compte de ce qu'ils ont vu en visitant notre exposition scolaire et pédagogique à l'exposition Colombieenne qui se tient actuellement à Chicago. Ils ne sont pourtant pas intéressés à nous louer, ou à vanter le système d'éducation des catholiques du Canada. Ils vivent dans un pays qui est fier à juste titre de ses admirables écoles publiques; mais ils n'ont pas trouvé que la province de Québec croupissait dans l'ignorance, comme certaines gens se plaisent à le dire, ou que ses professeurs n'étaient pas à la hauteur de leur position.

Lisons plutôt ce qu'ils disent eux-mêmes et que les détracteurs de nos écoles veulent bien lire avec nous. Voici d'abord ce que dit le *Catholic Journal*:

"La province de Québec a une belle exposition: merci à ses écoles privées et séparées. Incontestablement, les écoles catholiques ont la part du lion. Leurs contributions sont non seulement nombreuses mais variées, et dans plusieurs cas, très bien faites. Dans les écoles de filles, nous recommandons pour la netteté et la justesse le couvent des Ursulines à Québec; pour le style et la variété, le couvent de Stanstead, pendant que pour le parfait du fini, nous accorderions la palme au couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal. Une exposition caractéristique est celle de l'Institut des sœurs-muettes, des Sœurs de Charité, près de Montréal. Elle comprend plusieurs échantillons de travaux manuels et intellectuels enseignés dans les divers départements.

L'ouvrage des garçons n'est pas inférieur à celui de leurs sœurs. Leurs contributions sont peut-être moins voyantes mais elles sont parfaites et prouvent les hautes connaissances des élèves. Comme succès général, mentionnons les collèges de Joliette, Montréal, Trois-Rivières aussi bien que les travaux exposés par les élèves des Frères de la Doctrine Chrétienne et de l'école des commissaires. Nous devons avouer que nous avons examiné beaucoup plus attentivement les travaux venant des écoles dirigées par les Frères parce que nous avons entendu dire tant de choses sur leur système; et nous devons admettre que leur réputation n'a rien souffert de notre minutieux examen. Nous avons remarqué que les matières enseignées dans leurs classes supérieures, portent le cachet de l'utile; c'est justement ce qu'il faut pour préparer la jeunesse aux batailles de la vie. Une attention spéciale est apportée à la tenue des livres; l'anglais et le français sont enseignés ainsi que les diverses sortes de dessin et d'autres sujets utiles comme les mathématiques, la géométrie pratique, le mesurage, la trigonométrie, et l'arpentage.

Quand un tel élève quitte l'école il n'est pas un fardeau pour le pays; il trouve bientôt de l'emploi et commande une rapide promotion. Les Frères semblent bien comprendre les exigences de notre temps, et leurs travaux exposés à la section canadienne des arts libéraux, montre la façon substantielle et heureuse avec laquelle ils s'efforcent de rencontrer les besoins d'éducation de leur pays.

Lisons maintenant ce que dit l'*Inter-Ocean*:

"Les provinces canadiennes ont des exhibits très remarquables dans chacun des grands palais industriels, mais aucuns ne montrent mieux les progrès du peuple que ceux de son système d'éducation.

L'exposition, pédagogique de la province de Québec, est sous la direction de deux messieurs qui ont su rendre leur département très

attrayant. Ces dévoués professeurs sont le Frères Andrew, de Montréal et le Frère Pelerinus, de Québec.

L'exposition sous la direction des Frères Andrew et Pelerinus, représente près de 200 écoles de la province de Québec. Les écoles protestantes et catholiques sont représentées dans cette exposition située dans la galerie ouest de la bâtisse des manufactures et des arts libéraux. Les départements occupés par ces exhibits sont charmants, accessibles et décorés avec goût. Les Frères de la Doctrine Chrétienne, auxquels appartiennent les révérends MM. Andrew et Pelerinus, ont trente-cinq écoles sous leur contrôle, et leur exposition est la plus importante et la plus imposante de tous ceux qui ont été exposés ici. On rencontre dans les écoles graduées des Etats-Unis; le cours intermédiaire ou de grammaire; le cours supérieur ressemblant à celui de nos *high schools*, et le cours spécial pour les élèves plus avancés et qui comprend les études d'une nature pratique et commerciale. Les travaux scolaires de ces différents départements sont disposés avec goût et intelligence. Ce sont les travaux de la dernière année scolaire qui comprennent toutes les branches de l'enseignement donné par les Frères de la Doctrine Chrétienne dans leurs écoles.

Les élèves font preuve de propriété, d'aptitudes et de progrès dans les travaux qui sont exposés ici. Les preuves de leur application sont nombreuses. A vrai dire, il est difficile pour une personne qui n'est pas habituée, de choisir, parmi cette masse de travaux, un travail plus méritant que l'autre. La généralité de ces travaux paraissent excellents, et cela en dit plus long qu'une description détaillée.

Ces deux témoignages sont bien précieux. Nos Frères des écoles chrétiennes, trouvent en eux de justes appréciateurs, et doivent se sentir dédommages des critiques malveillantes aux-queles ils sont parfois en butte ici.

Mais ce n'est pas là toute la leçon reçue par les détracteurs des Frères. Voici ce qu'écrivit à l'hon. secrétaire de la province de Québec M. William Morton, surintendant pour le Canada de la section des arts libéraux à l'exposition Colombieenne:

"C'est l'opinion générale, ici, que la province de Québec a fait une excellente exposition, spécialement en ce qui regarde les travaux pratiques de chaque jours des écoliers. Les exhibits des travaux venant des écoles des Frères, spécialement la calligraphie, le dessin et l'instruction commerciale sont beaucoup admirés.

Les spécimens venant des écoles des Sœurs attirent toujours un grand nombre d'admirateurs, surtout d'admiratrices.

Je vous félicite sur votre choix de l'abbé Bruchési, de Montréal, comme surintendant général des intérêts de l'éducation, dans la province de Québec, à Chicago. Il a toujours été enthousiaste et infatigable pour le succès des écoles de Québec. Tous les éducateurs qui ont visité ce département ne tarissent point d'éloges sur les travaux qui leur sont montrés et le jugement dont on a fait preuve dans leur choix. En premier lieu, je n'étais pas certain de pouvoir accorder à la province de Québec un espace additionnel dans mon département; mais la promesse faite par l'abbé Bruchési que la province de Québec aurait une exposition magnifique a été plus que réalisée et justifie l'espace additionnel accordé.

La province peut être fière de son exposition, et les intérêts de l'éducation sont bien placés entre les mains du chanoine Bruchési et des Frères Pelerinus, Jérôme et André."

Après ces trois témoignages, tout autre commentaire devient superflu.

LIVRES UNIFORMES

Choisis en conciliabule
SOUS MAIN D'ANTI-PAPE

Tenant monopole

GÊME LETTRE

CHER MONSIEUR MOFFET,

Vous êtes en effet le concurrent du Pape: sur le vote vous dictez vos lois aux Evêques de l'Ontario, et pour le reste de la question scolaire vous êtes le censeur supérieur de votre Archevêque et le Grand Inquisiteur de l'éducation catholique à Ottawa.

Bouillant Torquemada, vous condamnez au feu les livres de nos écoles, à remplacer par vos livres; et si vos opposants, leur Prêlat en tête, échappent au bûcher, ce ne sera qu'en brisant les chaînes multiples de vos trames et de vos arguments serrés.

Par eux, votre système a été imposé presque, même au premier Pasteur; vous lui avez mis le couteau sous la gorge, le menaçant de lui couper les vivres, publiant qu'il vit de l'argent du peuple sans gagner sa vie, le dénonçant comme irresponsable au peuple, le vouant à l'aversion et à l'animosité publiques en tant que concussionnaire et responsable du prétendu gâchis, dans lequel se trouveraient nos écoles.

Là n'est qu'une partie de vos exploits glorieux: vous les avez multipliés en des journées héroïques alors que vous pratiquiez au journal un monopole pire que celui par vous tant reproché aux Frères. Vous continuez chaque jour à le leur reprocher et à réclamer le vôtre.

Pour terminer, m'écriviez-vous, le 20 juillet, je répète ce que je disais le 17 janvier: une réforme urgente est nécessaire pour empêcher la ruine de nos écoles séparées. Elles seraient déjà ruinées, ces chères écoles, si leurs supporteurs croyaient le mal que vous en dites à faux, à tort et à travers; par suite, débrouiller quelque peu le gâchis de vos écrits est une réforme nécessaire et urgente; seule, cette urgente nécessité est capable de me faire aborder ce chaos d'incohérences et de contradictions.

Je poursuis la réforme de vos écrits, et, vous, celle de vos livres. Cette réforme, dites-vous, c'est la destruction du monopole imposé par les Frères dans leur engagement, et l'uniformité de livres.

Ces livres uniformes, vous les avez fortement imprimés en vous. Après en avoir parlé auparavant en maintes correspondances, vous écriviez à M. Brouard le 28 juin.

M. White vous dit que la loi oblige les commissaires à établir l'uniformité de livres, et cependant vous n'agissez pas comme le dit M. White dans sa lettre à M. Saguin.

« Je vous accuse, dit-il, de ne pas avoir fait à vos devoirs de commissaire en vous déposant au profit des Frères de presque tous les pouvoirs que la loi vous accorde pour le bon enseignement de nos enfants et la protection de la bourse des parents. Forts des pouvoirs que vous leur concédez, les Frères ont introduit dans nos écoles un système de livres surannés qui ne sont plus du tout en rapport avec les progrès que l'on constate autour de nous et vous ne faites aucun effort pour amener une réforme. »

Quelle horreur! les commissaires dépossédés au profit des Frères de presque tous leurs pouvoirs; non pas de ceux qu'ils reçoivent des parents, mais des pouvoirs que la loi leur accorde pour le bon enseignement des enfants.

Et voilà, M. Moffet à genoux devant le Dieu-Etat, son précepteur, son maître! Il l'encense d'une main et le défend de l'autre.

Entendez-vous, parents: se'on le bon plaisir de sa Béatitude M. Moffet, désormais l'état présidera, par sa loi, au bon enseignement de vos enfants; seul cet enseignement est bon, sûr, infaillible. Tout autre est à répudier, surtout le système des Frères avec leurs livres, car les Frères sont des catholiques d'élite et leurs livres comptent parmi les meilleurs livres catholiques.

Ce pauvre Etat, cet instituteur

chéri, est si bafoué, contrarié, contrecarré, opprimé par ces Frères néfastes, armés de livres affreusement surannés. Jugez-en: vous même: plusieurs de ces livres remontent à J. C., sont l'œuvre de son Eglise, chargée par lui de donner le bon enseignement aux enfants et aux adultes, constituée l'éducatrice des peuples, guidée par l'assistance divine, douée aujourd'hui d'une expérience dix-neuf fois séculaire en matière d'éducation, promotrice de tous les progrès, versée dans toutes les sciences et la pratique des affaires humaines, comme son chef actuel Léon XIII.

Qu'importe tout cela? Ces livres, Catéchisme, Evangile, Histoire Sainte, Devoir du Chrétien etc., peuvent être bons, excellents même pour d'autres pays.

A Ottawa ils ne valent plus rien, depuis que la ville est éclairée par le nouvel astre et son rayonnement.

M. Moffet et ses correspondances. Au panier donc, ces vieux chiffons de misérables livres! ainsi le décret-t-il, se lisant appuyé de M. White qu'il réclame titre de co-instituteur en matière d'éducation catholique.

Qu'on nous ôte ces livres surannés, ils ne sont plus en rapport avec les progrès qu'on constate autour de nous, surtout depuis que le nouvel astre rayonne.

Et si l'Eglise ose les défendre, qu'elle aille se promener cette vieille radoteuse, relisant toujours les dogmes et les préceptes qu'elle a reçus du ciel.

Ses fils majeurs, tels que M. Moffet, en savent plus long qu'elle et surtout savent mieux. Aussi ces gros garçons s'en donnent à cœur joie en soufflant leur Mère. Ils n'écoutent plus que leur beau père, Monsieur l'Etat.

Et vous, MM. les commissaires; votre trahison est énorme: elle est patente! vous avez fortifié les Frères par les pouvoirs que vous leur avez concédés; et ces odieux Frères, par vous rendus forts, ont introduit dans nos écoles et leur système et leurs livres.

Comment tolérer cette perte essayée par M. le Gouvernement? Chaque pouce de terrain gagné par les Frères, n'est-il pas gagné pour la foi, pour l'Eglise et pour les catholiques?

Quelle ruine et quel retard au progrès et à la réforme nécessaire et urgente! Puisque, selon M. Moffet, le bon enseignement est hors de l'Eglise et le salut aussi. Changez donc, catholiques, votre mot si connu: les doctrines, les procédés, les tendances que M. Moffet vous distribue, à Ottawa, avec profusion abondante, ce que déblent ailleurs l'*Aurora* aux doigts de rose et la *Canada-Review*; — il ne vous reste rien à désirer en fait de progrès dans ce genre.

Dans son bref du 16 février, M. Moffet indique la formation d'un conciliabule, convoqué par les commissaires et réuni au nom de la loi. Cette assemblée de Vénérables, présidée par M. Moffet, alors élu commissaire d'école, remplirait pour l'uniformité des livres et pour l'éducation catholique à Ottawa un rôle souverain, opposé à celui que remplit dans l'Eglise le Saint-Office, présidé par le pape. Le saint-Office ne proscrire que les mauvais livres, et laisse aux catholiques pleine liberté d'user de tous les livres inoffensifs qui leur plaisent. M. Moffet et Cie excluraient tous les livres, qui ne leur plairaient pas, à commencer par le Devoir du Chrétien; au nom de la loi ils en imposeraient d'uniformes, et au nom de la loi ils exerceraient monopole, ce monopole bigot et sectaire auquel les Frères Trois Points aspirent en tous lieux. Et alors seulement les écoles séparées éviteraient la ruine, seraient réformées, progresseraient à bon compte et tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

M. Moffet, dans l'attente de cet heureux jour, je m'arrête ébloui de votre lumière, mais n'ayant que l'embarras du choix au milieu de vos trop nombreuses méprises. Je ne puis encore que signaler les plus lourdes; mais prenez patience, vous n'y perdrez rien: en scrutant vos correspondances, je trouverai amplement de quoi vous satisfaire.

Bien à vous, JUSTIN.

M. N. Champagne au bois

Sesentrait il fait pour le genre sauvage, Et dédaignerait il lois et mœurs de (notre âge) Desirant un modèle, il se voit aux (bois) Echappant à la ville, il s'en va dans (les bois)

En Catechiste en succès

Viens, cher Julien, à Moffet qui t'appelle, Viens, mon Justin, te ranger sous sa (toit) Tu n'as été déjà que trop rebelle!

Viens donc à lui, puisqu'il s'adresse (à toi) H. Justin

Errant, perdu, je cherchais un asile, Je me croyais de vos rangs un ami! Mais, arrière, pour ne pas être traqué, Si loin de vous, et constant au (ami)

Pour l'attirer, au bois, se fait entendre, Pour te blaguer partout, je te tourdis, D'un pion pour toi, mensu du pion le (plus tendre), Et les beautés, n'égat, et tu me (lais)

Voici, parleur, cette lachis, errante, Que daignez prêcher depuis long (temps), Touché, confus d'une si longue attente, Sans balancer, je m'en viens, je me (rends)

P. S. Ces couplets sont pour secourir la leçon de catéchisme, adressée par M. Moffet à M. G. Julien et à Justin (Canada, 5 août)

Mes publications à M. Moffet du rant la semaine dernière, il a servi à merveille cet acte de dévouement.

Les écrits tu multiplieras, Et leur gain, parcellément (seras)

Ottawa, 7 août.

Merveilleuse Invention!

Aux Cultivateurs

Procurez-vous la nouvelle invention

M. H. CLOUTIER, de HULL

Faire de la MOULÉE

Breveté en 1893.

Dans son bref du 16 février, M. Moffet indique la formation d'un conciliabule, convoqué par les commissaires et réuni au nom de la loi. Cette assemblée de Vénérables, présidée par M. Moffet, alors élu commissaire d'école, remplirait pour l'uniformité des livres et pour l'éducation catholique à Ottawa un rôle souverain, opposé à celui que remplit dans l'Eglise le Saint-Office, présidé par le pape. Le saint-Office ne proscrire que les mauvais livres, et laisse aux catholiques pleine liberté d'user de tous les livres inoffensifs qui leur plaisent. M. Moffet et Cie excluraient tous les livres, qui ne leur plairaient pas, à commencer par le Devoir du Chrétien; au nom de la loi ils en imposeraient d'uniformes, et au nom de la loi ils exerceraient monopole, ce monopole bigot et sectaire auquel les Frères Trois Points aspirent en tous lieux. Et alors seulement les écoles séparées éviteraient la ruine, seraient réformées, progresseraient à bon compte et tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

M. Moffet, dans l'attente de cet heureux jour, je m'arrête ébloui de votre lumière, mais n'ayant que l'embarras du choix au milieu de vos trop nombreuses méprises. Je ne puis encore que signaler les plus lourdes; mais prenez patience, vous n'y perdrez rien: en scrutant vos correspondances, je trouverai amplement de quoi vous satisfaire.

Bien à vous, JUSTIN.

Ottawa, 1er août 1893

Vous le voyez sauver de l'argent!

Vous le voyez sauver de l'argent!

Vous le voyez sauver de l'argent!

Vous le voyez sauver de l'argent!

Vous le voyez sauver de l'argent!

Vous le voyez sauver de l'argent!

Vous le voyez sauver de l'argent!

Vous le voyez sauver de l'argent!

Vous le voyez sauver de l'argent!

Bryson, Graham et Cie

144, 146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks Ottawa,

Etoffes à Robes - BARGAINS - Etoffes à Robes

CLIENTS ETONNÉS et avec raison

UNE VENTE A MOITIE PRIX

N'est pas une affaire de chapas pour et les foules s'empressent d'y venir. Au commencement de la vente nous avons sacrifié quelques pièces de marchandises en vendant

A moitié prix

Elles sont toutes vendues et le coupon des bas prix continue son œuvre dans d'autres lignes. La vente peut se terminer à toute heure comme elle n'a pas de fin spécifiée. Tenez vous le pour dit et venez de suite.

Venez aujourd'hui, demain sera peut être trop tard!

Lignes spéciales Aujourd'hui.

BRYSON, GRAHAM et CIE. 144, 146, 148, 150, 152 et 154 rue Sparks Ottawa.

Epiceries Ferblanteries et Provisions

33 et 35 rue O'CONNOR

Thé et Café une Spécialité.

GRANDE REDUCTION

Chapeaux de Paille et Drop Shell

Casquettes de Tweed, COTE & Cie., 114 rue Rideau 114 Ottawa.

LAPOINTE & Cie

Poisson Frais, Gibiers, Volailles, Beurre, Œufs, Fruits, Etc.

102 Rue Principale, Hull, Bloc Monck

CHAISES DE BALCON!

Venant d'être reçues un char complet de chaises de balcon. Elles sont plus fortes que par le passé.

Ceux qui ont attendu après celles-ci ne devraient pas manquer de venir faire visite au magasin. Ils peuvent se les procurer au même prix.

JACOB ERRATT, Magasin-palais de meubles et tapis, 34 et 36, rue Rideau.

J. F. BELANGER

139 Rue Bank, Ottawa 139

MESDAMES ET MESSIEURS

L'endroit de la ville où vous pouvez acheter à meilleur marché vos

Montres, Horloges et Bijoux

A PETIT, 102 Rue Main.

Fabrication et réparages exécutés à bas prix. Réparages des montres de prix: une spécialité. A. PETIT, Horloger, 102 rue Main

LE "SPECTATEUR"

Journal Bi-Hebdomadaire

Publié par la Société de Publication Conservatrice de Montréal.

ABONNEMENT
10 et Ottawa, Un an \$2 00
10 et Ottawa, Six mois \$1 00
Montréal et Québec, Un an \$2 00
Montréal et Québec, Six mois \$1 00

ANNONCES Mises Non payées
Première insertion 10 cts la ligne
Les autres subséquentes 5 cts la ligne
Une fois par semaine 8 cts la ligne

VAP PAGE
Administrateur

Bureaux et ateliers No 151 rue Principale Hall, Que.

VENDREDI, 11 AOUT, 1893.

ACTUALITES

Un employé civil—qui n'est pas civil du tout—du nom de O. Laberge, No 81, rue Waller, nous écrit une lettre de politesses pour nous dire qu'il refuse de s'abonner au "Spectateur". Sa lettre sera dûment communiquée à son supérieur hiérarchique. Notre but est de lui montrer à vivre.

Les R. P. du Scolastic d'Ottawa viennent de lancer une lettre circulaire invitant les fidèles à leur prêter aide dans la formation d'une "œuvre des Juniorats ou jeunes Missionnaires." Cette œuvre a reçu l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel. Le mode de souscription ou coopération se répartit comme suit: affiliation pour 10 ans, 25 cts; familles, \$1; affiliation à perpétuité, \$2; Bienfaiteurs, \$2 à \$25,00; Bienfaiteurs insignes, \$25,00 à \$500; 1/2 bourse \$500; 1/4 bourse, \$1,000; 1/3 bourse, \$2,000.

Une marque spéciale de gratitude sera envoyée aux personnes qui souscriront \$25,00 et plus.
Les noms des Bienfaiteurs, Bienfaiteurs insignes et Fondateurs, seront inscrits, ainsi que le montant de leur contribution, dans le grand Tableau d'Honneur placé dans la chapelle du Juniorat, et conservés dans les registres de l'Institut. Les dons en nature donneront droit, selon leur valeur, aux mêmes privilèges que les dons en argent.

On peut aussi aider l'œuvre du Juniorat en faisant parvenir les noms et les adresses des personnes que l'on croit disposées à faire quelques dons, au Rev. Père HARNOLD, O. M. I., Directeur, ou au Rev. DAMASE BLAIS, O. M. I., Secrétaire, Juniorat du Sacré-Coeur, No 196 rue Wilbrod, Ottawa, Ont. Canada.

Un journal américain annonce que Mgr l'archevêque Corrigan, de New York, est en conflit avec le nonce du pape, Mgr Satolli. L'archevêque de New York refuserait de réinstaller le Dr. Bartsell dans sa paroisse ou dans une autre aussi importante, bien que l'abbé lui ait ordonné d'en agir ainsi.

On ajoute que le pape va être saisi de l'affaire.

Il nous semble que ceux dont le témoignage doit compter le plus sur la question des écoles de Manitoba, doivent être les catholiques de cette province, eux-mêmes, or, voici comment leur organe "Le Manitoba" apprécie la lutte qui s'agit actuellement pour eux M. Tarte.

"Aussi, n'est-ce pas, dit "Le Manitoba" pour convaincre le public de la fausseté des propos du député de l'Islet que nous prenons la plume sur ce sujet; le public en a déjà la conviction.

Mais c'est pour faire ouvrir les yeux à certains partisans aveuglés qui ne voient pas que l'œuvre entreprise par le lieutenant de M. Laurier est une œuvre indigne, abominable, qui devrait être sujette à la réprobation de toute conscience honnête."

Il paraît qu'on manque d'ouvriers à Montréal.
L'échevin Préfontaine, président du comité des chemins, dit que cette ville manque de travailleurs. Il est impossible de trouver à Montréal un nombre suffisant de journaliers pour les travaux municipaux. Il n'y avait cette semaine, que dix hommes travaillant au pavage de la rue Sherbrooke. Il faudrait de 200 à 300 journaliers pour le département des chemins.

Quant aux contremaîtres et aux peintres, leur nombre est légion. La municipalité en a beaucoup plus qu'il ne lui en faut.
Dans les districts ruraux les hommes qui travaillent aux moissons gagnent \$ 1.75.

A travers les articles du "Canada"

Une insulte à l'épiscopat

Le Canada est visiblement très-embarrassé, et fait de grands efforts pour se donner une pose aussi ferme que possible. Mais il s'embourbe, c'est évident. Voyez le comparatif de l'épiscopat français du Canada à l'épiscopat anglais au moment où ce dernier suivait Henri VIII dans son schisme. On sait que Henri VIII se révolta contre le pape pour répudier sa première femme et se remarier; on sait que l'épiscopat et la masse du clergé anglais qui le suivirent n'avaient pas un mot de plus noble, et le Canada trouve moyen de rapprocher ce fait historique de la conduite des évêques français du Canada! Où est le rapport entre les deux épiscopats en question? Où est l'analogie?—Nulle part. La comparaison est tout simplement une insulte à l'adresse des évêques français de notre pays.

LE GOUVERNEMENT N'A JAMAIS ETÉ EMBARRASSÉ

On a voté, dit le Canada, contre la motion de M. Tarte sur la question des écoles de Manitoba parce que, l'on ne voulait pas embarrasser le gouvernement. Mais comment cette motion pouvait-elle embarrasser le gouvernement? Jamais proposition ne fut plus anodine, ou plus inoffensive. Rien ne la justifiait. M. Tarte accusait le gouvernement de choses qui n'existaient pas. Il l'accusait d'avoir assumé des fonctions judiciaires en conflit avec son devoir comme aviseur constitutionnel de la couronne, et en opposition avec sa responsabilité ministérielle. En quelques mots le premier ministre, dans sa réponse à M. Tarte, démoit ce frère échafaudage. Le premier ministre prouva que le gouvernement n'avait assumé aucune fonction judiciaire, et qu'il n'avait abandonné aucune partie de sa responsabilité. Il nous est inutile de citer les points d'appui du premier ministre. Une chose certaine, c'est que le gouvernement ne s'est jamais senti plus à l'aise qu'en présence de la motion de M. Tarte, et nous pouvons en dire autant de la majorité qu'il a obtenue.

QUELQUE CHOSE ENCORE PLUS FORT.

Le 1er d'août, le Canada nous annonçait que "les grits d'Ontario sont les défenseurs de nos écoles catholiques.... que les grits et les libéraux anglais sont les seuls défenseurs de nos droits à Ontario. Mais le 8 du courant, notre confrère vint de bord et s'exprima comme suit:

"Nous pouvons donc dire, en toute sincérité, que Tories et grits ne veulent pas intervenir dans l'affaire."

Il est vrai que le Canada parle de l'action de ses amis dans Ontario, et que, dans l'admission que nous venons de citer, il s'agit des écoles de Manitoba. Mais si les grits sont les défenseurs de nos droits dans Ontario, pourquoi cette indifférence de leur part lorsqu'il s'agit des catholiques de Manitoba?

Ont-ils deux poids et deux mesures? Il faut les juger d'après leurs actes, ajoute le Canada. N'ont-ils pas déjà, au risque de perdre le pouvoir à Ontario défendu la cause de nos écoles dans cette dernière province; ne pourraient-ils pas abolir pratiquement ces écoles?—Nous répondons ceci.

Pourquoi, à la première occasion, après avoir rendu service aux catholiques, sont-ils prêts à refuser toute intervention au sujet des écoles de Manitoba, comme l'admet le Canada du 8 courant? Mais, répond le confrère, les Tories se trouvent dans le même cas. La preuve, c'est que l'Empire, le principal organe du gouvernement, s'est prononcé contre cette intervention tout comme le Globe.

Cette réponse n'est certainement pas suffisante, et vous ne pouvez pas dire que les grits et les libéraux anglais sont encore les seuls défenseurs de nos droits, puisqu'ils ne font plus voir qu'ils sont aujourd'hui disposés à l'égard des catholiques tout comme ils l'étaient en 1890.

Quant à la comparaison entre la

position prise par l'Empire et celle du Globe, nous allons prouver que les deux journaux ne doivent pas être mis sur le même pied.

Le Canada du 8 courant reproduit, sans le traduire, un article de l'Empire du 15 d'août 1892. Dans cet article, l'Empire prend, en effet, la position qui fut prise dans le même temps par le Globe sur la question d'intervention dans l'affaire des écoles de Manitoba. Il s'agissait alors du jugement que venait de rendre le comité judiciaire du conseil privé d'Angleterre sur l'appel de la minorité catholique de Manitoba. La portée véritable de ce jugement ne fut pas tout d'abord entièrement comprise. On crut que la décision du conseil privé avait plus d'étendue qu'elle n'en avait réellement. Cette décision portait-elle sur les droits de la minorité catholique de Manitoba, qui existaient lors de l'entrée de cette province dans la confédération, et qui existent encore depuis cette entrée, ou portait-elle seulement sur les droits que possédait la minorité avant et lors de l'union?

Le Globe, l'Empire et autres journaux compréhensifs dans le mois d'août, 1892, que la décision du comité judiciaire du conseil privé se rapportait aux droits possédés avant et après l'union, et c'est ce qui leur fit dire que le gouvernement fédéral ne pouvait plus songer à intervenir dans l'affaire des écoles de Manitoba, puisque d'après la décision du comité du conseil privé, le gouvernement Greenway, de Manitoba, n'avait pas outrepassé ses pouvoirs.

Mais cette interprétation n'est plus admissible.

Le comité judiciaire du conseil privé n'a pas donné une décision aussi étendue. Il ne s'est prononcé que sur les droits possédés par la minorité catholique de Manitoba avant et lors de l'Union. Il reste donc une autre question de droit à décider, celle des droits possédés par la minorité catholique après l'union. C'est pourquoi la minorité catholique de Manitoba a repris son appel en s'appuyant exclusivement sur les "droits" qu'elle a acquis depuis son entrée dans la confédération.

Le Canada peut-il dire maintenant que l'Empire, comme le Globe du 14 juillet dernier, s'est prononcé contre l'acceptation de ce nouvel appel, ou l'intervention du gouvernement fédéral conformément à cet appel? Pas que nous sachions; mais si le Canada est capable de nous prouver le contraire, nous l'en remercierions, en reconnaissant que sa comparaison entre la position prise par le Globe et celle de l'Empire est juste et bien fondée.

UNE DERNIÈRE PERLE

Le Canada affirme, avec l'apparence d'un grand sérieux, que le Globe n'est pas l'organe principal du parti grit ou libéral. Or, au su et connu de tous ceux qui s'occupent de politique, ce journal est contrôlé par MM. Cartwright, Edgar, Mills, Charlton et autres chefs grits. L'affirmation du Canada est entièrement fautive et indique que notre confrère est des plus à court. Les bonnes raisons lui manquent, et il ne lui reste plus que la ressource précaire de l'imagination.

Système économique

PROFESSEURS MALGRÉ EUX

ET Remplaçant les Frères

Ottawa a l'insigne privilège de posséder en son sein des partisans illustres de l'éducation à rebours; ce sont MM. Moffet, A. Fréchette et N. Champagne: ils nous illuminent par leurs éblouissantes épitres. M. O. McDonell fournit un journal digne de ces incomparables; et, à son début sur la scène scolaire, M. Frigon s'acquiert jadis quelque célébrité par ses confidences aimables aux rapporteurs de journaux hostiles.

En matière d'éducation ces messieurs sont bourrés de capacités infuses et transcendantes: ils sont soulevés par un zèle d'en bas à cent coudées au dessus des humbles Frères, trop modestes pour se vanter mais trop laborieux, constants et dévoués pour ne pas réussir mieux que les autres.

M. Moffet a très souvent, au bout de sa plume hypocrite, le nom de Léon XIII, dans un sens laudatif. Mais Notre Grand Pape a béatifié tout récemment le B. de La Salle. Et pourquoi? Pour le proposer à ses Frères et au monde comme le génie bienfaisant de notre siècle, comme le grand et parfait modèle en nos jours, des éducateurs de l'enfance.

Le B. de La Salle est l'auteur du Devoir du Chrétien, ce livre condamné au rebut, jugé impropre à être lu en classe par nos savants inquisiteurs MM. Moffet et White: il sert pourtant depuis deux siècles de livre de lecture chez les diverses nations catholiques. Mais les peuples catholiques ont-ils jamais eu leur part de sens commun? et ne suffit-il pas qu'ils aient adopté un livre, pour qu'on doive le rejeter de prime abord?

Et les dix sept mille Frères des Ecoles Chrétiennes, répandus dans les deux hémisphères, où, en 1892, ils enseignaient à trois cent mille élèves, prétendraient-ils avoir les notions les plus vulgaires en fait d'éducation pratique? Ah! pour le coup, ils vont l'avoir belle! Leur illustre élève d'Ottawa, Napoléon Champagne, va leur en montrer et leur en apprendre!

Le Canada a déclaré que Justin constitue un comité. Sur la foi de cette déclaration, le dit comité entre en séance, et, par l'organe de son secrétaire, propose pour 1894 les arrangements suivants.

Une année de congé sera accordée aux Frères de l'école La Salle.

I. PROFESSEURS:

En cette année de grâce, les cinq messieurs susnommés se montreront aussi dévoués en acte qu'ils le sont en parole: ils prendront charge de la dite école.

M. Moffet sera président, préfet des études, directeur et ne fera pas de classe.

M. Oscar McDonell donnera le cours spécial.

M. Fréchette fera la 1ère classe;

M. Champagne, la 2ème;

M. Frigon, la 3ème;

L'ancien clercal, qui stimule M. Moffet, dans le Canada, voudra bien accepter la classe des préparants à la 1ère communion: il enseignera aux enfants ce qu'il apprit lui-même de son curé au printemps de sa vie.

M. X. X. X., le caricaturiste du Canada, prendra la 4ème.

Pour les trois classes qui restent, ces messieurs s'adjointront trois professeurs capables de prendre rang à côté de sommités pareilles.

II. SALAIRES:

Tant que durera leur charge, ces professeurs émérites auront les salaires suivants:

M. Moffet aura \$6, par jour: c'est nécessaire pour remplacer les \$4, qu'il a par jour durant la session et les \$2 qu'il a maintenant de la corporation.

En retranchant les vacances son salaire montera à dix-huit cent piastres et quelque chose. Ce sera de l'argent du peuple comme l'argent qu'il touche aujourd'hui. Mais l'argent du peuple est toujours bien placé, quand il va dans le gousset de M. Moffet, et nous gagnons encore à le payer \$6 là où nous avons payé un Frère 66 cents. Ainsi le veut le progrès et la science nouvelle. M. Moffet nous préservera par là de la ruine, nous sortira de l'ornière, qui nous avilait, fait de nous des ignares, des déclassés, des parias, en un mot des fidèles, des vrais catholiques, à la fin même d'un siècle impie, illuminé d'en bas au moyen des écoles, à la tête desquelles ont été les perverses universités athées d'Allemagne et l'université de France, mis en œuvre du plan de Voltaire et consorts, chefs-d'œuvre des francs-maçons, poison mortel de la vie chrétienne dans notre mère-patrie. Mais j'en suis à nos professeurs, amis du peuple à la Jean-Jacques.

M. Oscar McDonell, au désintéressement tant vanté, se contentera aussi de \$1800, une faible partie des profits qu'il fait avec son journal.

M. Achille Fréchette aura aussi \$1800, juste le salaire qu'il a comme traducteur aux communes, salaire provenant du peuple, ainsi que les autres salaires.

Nous ne ferons pas d'augmentation à M. N. Champagne: nous le laisserons avec \$950, le salaire qu'il a au ministère des postes: un garçon peut vivre avec cela, même acheter quelques livres pour étudier le droit et faire des présents à sa blonde.

M. Frigon, n'ayant que \$600 comme employé civil, n'en aura pas plus comme professeur, et les trois professeurs suivants s'arrangeront pour vivre avec leur \$800; l'avant dernier n'en aura que cinq cents, et le dernier quatre cents.

Ces dix professeurs pour l'école La Salle nous coûteront ainsi \$6850, tandis que présentement nous ne payons que \$2,475.

Ce sera \$4,375 de plus pris à la bourse des parents au profit de M. Moffet et Cie. Mais nous serons si bien servis!

En reconnaissance de si éminents

services, nous les gratifierons de la vente des effets classiques, les mêmes articles que vendent les Frères, aux mêmes conditions. Ils seront dispensés d'acheter des prix avec le profit: ils pourront l'employer pour leurs cigares et pour traiter leurs amis.

En sa lettre du 31 juillet, M. Moffet revient encore sur le salaire et le bénéfice des Frères, tant il a cela sur le cœur; je lui donne les notes précédentes en acompte, tandis que mon ami Justin se repose et respire un moment. En passant, j'aborde et après quelques autres sujets.

III. RÉGLEMENT:

Ces dix professeurs, pas de cuisinier, feront comme les Frères, non seulement pour la classe mais pour l'étude et la préparation.

Quant à leur vie privée, libre à eux de passer avec une prière plus courte, et d'employer pour s'amuser, ou pour leurs familles et leur amis, non seulement les récréations et les congés, mais le temps que les Frères passent à l'église et en exercices de piété.

En fait de pratiques religieuses de la vie privée, nous nous contenterons du minimum possible, et des guides et modèles de l'enfance nous n'exigerons que le strict nécessaire, le billet de communion pascale, si rigoureusement exigé par les plus courageuses sociétés de bienfaisance, les Forestiers Catholiques, par exemple. Nous mentionnons ce fait à la gloire des Forestiers.

IV. COURS HEBDOMADAIRES

Les cours hebdomadaires d'instruction religieuse seront comme suit:

M. Moffet enseignera de voix et de fait et la soumission vraie, respectueuse aux autorités ecclésiastiques, à son archevêque, à l'épiscopat d'Ontario, et la bienveillance envers les Frères et les Sœurs. Aux visites de sa Grâce Mgr l'Archevêque, il rédigera les adresses et les lira, ayant soin de recommander à qui de droit de ne mettre à personne le couteau sous la gorge, de ne plus vivre de l'argent du peuple sans gagner son pain, de ne plus mettre le gâchis dans aucune école, et autres compliments de ce genre.

M. Oscar McDonell enseignera le symbole; non pas celui des apôtres, beaucoup trop vieux pour nous, plus ancien même que le moyen âge; mais bien le symbole du gentil réagant fin de siècle, M. Jules Simon, libre-penseur, apostat: les écrits d'un tel maître sont les saucés de choix qu'il a servi à ses lecteurs en ces dernières années, et les bons catholiques d'Ottawa ont eu à se pâmer d'admiration devant les élucubrations de l'académicien incrédule.

M. A. Fréchette, homme d'ordre et de bonne tenue, sera chargé des enfants de choeur; il aura l'œil sur eux le dimanche pendant les offices, et chaque mois il conduira tous les élèves à confesse.

Le grand caporal, M. Napoléon Champagne, le plus pratique de tous nos héros, celui qui nous prêche si fort l'éducation pratique, enseignera la morale aux enfants, la morale pratique, va sans dire. Il pourra même en donner des leçons privées.

M. Frigon, s'étant retiré de la lutte bruyante, on le dispensera du cours hebdomadaire, afin de favoriser son silence prudent.

V. LES LIVRES

Livres anglais.—Presqu'en chacune de ses missives, le pontife gouvernemental, sa béatitude M. Moffet, nous recommande à cor et à cri le cours des écoles publiques; c'est pour lui le dernier mot en tout genre, pour le fond, la forme, y compris le bon marché. Nous ne lui ferons pas l'injure de contester sa compétence ni la sûreté bien connue de son coup d'œil d'aigle, et nous adopterons, les yeux fermés, sans examen, ce cours complet. Mais, hélas! il ne pourra servir que pour l'anglais.

Livres français.—Nous en ferons un choix selon le génie inspirateur d'Ottawa, M. Oscar McDonell; nous prendrons des extraits: le Tabard, chez le Judas cynique Calleyard, dont il nous a édités les mémoires et le testament; 2 chez le brutal matérialiste Zola, dont le Canada, au cours de 1892, nous a servi un des romans les plus ignobles; 3e chez les panthéistes, M. Dumas et autres, dont notre cher Oscar nous a édité souvent les élucubrations.

Livres Religieux.—Ces livres pourront être formés d'emprunts au Talmud, au Coran aux livres de Bouddha, afin d'épargner à M. Moffet les nausées désagréables que lui cause l'histoire Sainte non ne plus parler du Devoir du Chrétien.

Cela deviendra cher, quand même: nous avons deux langues à apprendre; les écoles publiques élémentaires n'en enseignent qu'une, et de plus, nous ne voulons pas nous passer d'enseignement religieux, fallut-il même dépenser 50cts pour cela.

Après tout, les livres des Frères sont loin d'être aussi chers que l'on dit: chez eux, moyennant 92cts à l'année, un élève se procure tous les livres qu'il lui faut pour apprendre sa religion et deux langues, l'anglais enseigné dès les basses classes, et le français surtout, cette langue si belle mais dont sa connaissance exige beaucoup plus de

Marchandise

MARCHANDISES

Dans le moment nous faisons une

VENTE

SACRIFICE

Ne manquez pas de vous y rendre.

Profitez de l'occasion

Au Gros Numero

59

RUE RIDEAU

OTTAWA

F. X. BEDARD

ET CIE.

THOS. BIRKETT

115 rue Rideau et 62 à 70 rue William Ottawa.

Importateur et Marchand

En Gros et en Détail de Quincailleries, Fer, Acier, Charbon, Cable Châinés, Vitres, Peintures, Huiles, Mastie, Vernis, etc.

THOMAS BIRKETT.

Queique chose de tout a fait NOUVEAU et

BON MARCHÉ

Importation spéciale

Articles pour décorations artistique, nommés "BRIAR ROSE"

Corbeilles à Épingles, Vases Waltham Portland, Jarres, pots à Bouquets, etc.

Wm. HOWE

BLOC HOWE

rue Rideau, Ottawa.

H. PHILION et Cie.

Manufacturier de

Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies et moulures

Toujours en main un stock considérable de bois de Plancher, V Joint et bois sèche de toute description.

H. PHILION et Cie.

Coin des rues Bay et Florence, Ottawa.

A. D. RICHARD et Fils.

Nos 537 et 539

RUE SUSSEX OTTAWA.

Marchandises Sèches d'Étape et de Fantaisie. Spécialité dans les Etoffes Noires.

livres et beaucoup plus d'application que l'anglais

Nos nouveaux maîtres auront encore à travailler longtemps pour élaborer un cours de livres classiques supérieurs à ceux des Frères. Quand ils auront fait ce travail, qu'ils nous le présentent, et nous verrons.

MM. Moffet et Champagne n'ont pas encore fait ces réflexions; ils auraient pourtant dû nous les présenter au début, avant même de débiter à Ottawa et à Montréal leur diatribe contre nos écoles, ces diatribes regorgeant de faussetés, de mensonges et de mauvais esprit.

Le tout humblement présenté, Par ordre du comité.

MOLIERE Secrétaire.

NOS DEPOTS

Le Spectateur est en vente à Ottawa dans les magasins suivants :
P. C. Guillaume, libraire, coin des rues Sussex et York
H. Myers, marchand de journaux, No. 565 rue Sussex
Jos. Patry, libraire, No. 63 1/2, rue Rideau.

Mentions toujours

M. Tarte a repété, le 7 du courant, à Ste Scholastique, l'histoire dont le Canada nous a déjà régalez. D'après cette histoire, l'hon. M. Oumet, ministre des travaux publics, aurait trahi M. Chapleau en acceptant son portefeuille. M. Tarte prétend qu'une entente existait entre M. M. Chapleau, Oumet, et Girouard, et que, par cette entente, aucun d'eux ne devait accepter un portefeuille dans le ministère Thompson, si le portefeuille des chemins de fer n'était pas donné à M. Chapleau. On se souvient que le Canada a brolé longuement sur cette histoire, sans que personne ne l'ait encore contredit. L'inventeur est M. Tarte. Ce dernier veut tromper le public sur ce point comme il a voulu le tromper au sujet de certaines négociations de Mgr. Taché avec certains chefs politiques.

NOTRE PREMIERE PAGE

La première page du Spectateur de mardi s'est trouvée illisible par suite d'une transposition de matières. La correspondance de "Justin" s'est trouvée mêlée avec un autre article et vice versa. C'est pourquoi nous publions de nouveau ces deux écrits sur notre première page d'aujourd'hui.

Le Citizen de samedi, parle du Spectateur dans des termes qui nous flattent beaucoup et nous le remercions de sa bienveillance. Bien que nous ne soyons aucunement disposé à exagérer le mérite de notre feuille, nous nous permettons de traduire une partie de son article. Il dit :

« Les nouveaux éditeurs du Spectateur » rencontrent un tel encouragement qu'ils ont décidé d'ouvrir un bureau succursale sur la rue Rideau. L'entrepreneur gérant M. Nap. Pagé, a déjà réussi à élever à 1200 la circulation du Spectateur, dans la cité d'Ottawa, seulement. Ce journal est bien imprimé et, sous d'autres rapports, se tient au niveau des principaux journaux des grandes villes. Les articles de fond sont habiles et vigoureux, et propres à faire un grand bien à la cause conservatrice à Ottawa et dans ses environs. »

Le Citizen fait ensuite contraster ce succès avec la suspension du Réveil de Hull, et il se demande si la suspension de ce dernier est due à un défaut de lecteurs dans l'ancien chateau fort libéral de Hull, ou à la canicule qui se fait sentir depuis quelque temps.

PURE PHILANTHROPIE.

A Monsieur l'Éditeur du SPECTATEUR
Veuillez informer vos lecteurs, que j'envoierai gratis le moyen par lequel je fus rétabli à la santé après avoir souffert plusieurs années de Débilité Nerveuse, etc. Je fus tellement exploité par les charlatans, que j'avais presque perdu confiance dans le genre humain. Mais grâce au Ciel, je suis maintenant bien fort et vigoureux. Je n'ai rien à vendre, ni aucun piège pour extorquer l'argent de qui que ce soit, mais désire le bien-être de mes semblables. J'envoierai gratis et confidentiel le moyen par lequel je fus guéri. Adressez avec timbres postes :

M. EDOUARD MARTIN,
(Teacher)
Box 143, DÉTROT MICH. U. S.

PERDU

Depuis huit jours, à la petite ferme, Hull, une vache à poil roux, âgée d'environ 7 ans. La personne qui l'aura en sa possession est priée d'en donner avis à

DME VEUVE LOUIS DESCHÈNE,
rue Inkerman (en bas)

Mercrdisoier, depuis le No 84 rue Charles au coin des rues Duc et Queen, deux billets de banque, un de \$5 et un de \$2. La personne qui les aura trouvés est priée de les remettre à M. Joseph Mantha, père, 84 rue Charles, Hull.

CHOSSES ET AUTRES

On lit dans le Trifluvien :—La Patrie est forcée d'admettre que le Canada a admirablement résisté aux effets de la crise américaine. Si elle voulait pousser plus loin la bonne foi, elle reconnaîtrait que cela est dû à l'excelsion de notre politique générale et à la solidité de nos institutions de crédit. Alors, pourquoi pécher l'annexion ?

Le Monde vient de recevoir de la part du Trifluvien un portrait de "journalisme indépendant" à côté duquel celui qu'il a déjà reçu de nous n'est qu'une ombre.

Le congrès américain s'est mis en session le 7 du courant à Washington. Le message du président Cleveland expose le but de la convocation du congrès. Il s'agit de prendre des mesures législatives pour faire face à la crise financière que traversent actuellement les États-Unis. Le président signale la réforme à opérer au sujet de la loi Sherman relative à l'achat et au monnayage de l'argent.

Nous ferons connaître le résultat des délibérations de ce congrès.

Nous apprenons avec regret la mort de M. L. B. Demers, père de M. L. J. Demers, propriétaire de l'Édénien de Québec, auquel nous offrons nos sincères condoléances. Le défunt était dans sa soixante-dixième année.

Il était aussi le beau-père de notre concitoyen, M. Laflamme, droguiste d'Ottawa.

Mgr l'archevêque de St Boniface a reçu un diplôme d'honneur pour les objets scolaires et autres qu'il a envoyés du Manitoba à l'Exposition de Chicago.

La population de Chicago qui dépasse maintenant un million et demi est composée des éléments les plus hétérogènes et forme un type particulier.

Voyez plutôt :

Allemands.....	750,000
Irlandais.....	400,000
Nègres.....	100,000
Italiens.....	50,000
Canadiens.....	10,000
Français.....	5,000
Américains.....	500,000
1,815,000	

Le télégraphe nous apprend la mort de M. Joseph Guillaume Barthe arrivée à Montréal, chez son fils, M. J. F. E. Barthe où il résidait depuis plusieurs années. M. Barthe était un ancien journaliste.

Protégé par M. Viger il devint membre de l'assemblée législative. En 1854, il fit un séjour à Paris où il publia "Le Canada reconquis par la France", un ouvrage qui eut du retentissement dans la province. Le but de l'auteur en écrivant ce volume était de combattre la politique de Louis Hypolite Lafontaine.

Vers 1860, nous retrouvons M. Barthe attaché à la rédaction du *Canadien*.

Il est sorti quelques années plus tard de la presse militante pour rentrer dans la vie privée.

Il a publié il y a une couple d'années des souvenirs des événements politiques qui ont suivi les jours mémorables où le Bas-Canada obtint un gouvernement responsable.

On écrit de Chicago :—L'exposition de Chicago semble être un foyer de discorde incessantes. On se rappelle l'incident survenu entre les commissaires étrangers et M. Thacher à propos des jurys des récompenses, incident à la suite duquel les produits français ont été définitivement retirés du concours. Un nouvel incident du même genre vient de surgir entre M. Thacher et les exposants américains de machines agricoles ; tous ces exposants, sauf un, ont refusé de prendre part aux expériences pratiques organisées par M. Thacher et qui devaient avoir lieu cette semaine sur les terres d'une ferme de Wayne, Illinois.

Les exposants disent que le système de récompenses établi par M. Thacher est décrié dans le monde entier, et que les médailles qu'il leur donnerait n'auraient pour eux aucune valeur, tandis que les dépenses du concours seraient considérables. Ils ajoutent qu'ils ont amené leurs machines à l'exposition seulement pour le plaisir et avec la conviction qu'il n'y aurait pas d'expériences sur le terrain ; que M. Thacher les a prévenus seulement une semaine à l'avance et qu'ils n'ont pas le temps de préparer leurs machines et de les faire venir à Chicago ; que les expériences devaient se faire dans des champs de seigle, d'avoine et d'orge, alors que le blé constitue la principale récolte du monde entier. Enfin, ils préten-

dent que le lieu choisi pour les expériences n'est pas un terrain neutre ; la ferme de Wayne a servi pendant des années de champ d'expérience à une fabrique d'instruments agricoles de Chicago ; toutes les machines employées sur cette ferme viennent de la fabrique en question et, dans le voisinage, l'opinion publique leur est naturellement favorable.

Une autre nouvelle annonce que les exposants se sont réunis lundi et ont décidé de réclamer du gouvernement une somme de \$400,000 pour dommages. Ils allèguent que les exhibits ont été détériorés par la pluie, la neige et le soleil. Leurs réclamations sont appuyées de preuves. Ils s'adressent au gouvernement parce que l'exposition est une entreprise du gouvernement. A l'appui de leurs réclamations ils allèguent que le gouvernement a payé \$300,000 de dommages à l'exposition de la Nouvelle-Orléans, mais a passé une loi déclarant que le gouvernement ne serait pas tenu responsable des dommages encourus par les directeurs.

NOTES D'OTTAWA

MM. Alf. Pinard, O. Leclerc, Alph. Julien et C. Daoust, sont arrivés ces jours derniers, d'une promenade à l'Exposition de Chicago. Ces messieurs se sont déclarés très-satisfaits des merveilles qu'ils ont eu l'avantage d'admirer à ce "World's Fair."

Son Honneur le Maire Durocher a émis une proclamation, annonçant que le jeudi, 17 août courant, sera jour de fête publique, congé civique. La même proclamation s'applique aussi au Labor Day, qui tombe à la même date.

Il y aura grande démonstration religieuse à Montréal, le 27 courant, à l'occasion de la réunion, en cette ville, des délégués à Chicago, des Cours de Forestiers Catholiques. Parmi les délégués des Cours d'Ottawa se trouvent deux membres du clergé, le Rév. M. Beauchamp, de la "Cour Ste Anne" et McCarty de la "Cour Ste Bridget." La convention s'ouvrira le 29 à Chicago.

M. A. Gobeil, Sous-ministre du Département des Travaux Publics, est attendu samedi, de retour de ses vacances passées en villégiature à St. Jean, Isle d'Orléans.

La saison a été exceptionnellement bonne pour les fruits de toutes sortes et nos marchés sont encore encombrés de bleuets et framboises, ces dernières, cependant, en moins grande abondance.

Des ouvriers maçons sont à faire subir des réparations à la tour principale de la Chambre des Communes ; ces hardis travailleurs sont grimés à une hauteur qui donne le vertige rien qu'à les voir.

Les travaux du clocher de l'Eglise St. Joseph sont poussés avec activité et bientôt ce majestueux monument contribuera encore plus à donner de l'éclat au beau temple qu'il surmonte.

TORONTO, avril 23, 1893.
A. CHS. VOGELER et CIE.
TORONTO, ONT.

MESSEURS,

Il y a quelque temps, en "tirant au poignet avec un ami, je m'infligeai de sérieuses contusions au bras.

J'ai enduré de fortes douleurs et deux à trois fois, j'ai dû requérir les services d'un médecin sans en retirer de résultats satisfaisants.

Vers ce temps, ayant remarqué les annonces de l'Huile St. Jacob, j'en achetai une bouteille et j'en fis usage tel que prescrit. Quelle fut ma surprise quand, en peu de jours, je m'aperçus d'un changement radical et mon bras devint complètement bien, tellement que je pus reprendre mes occupations habituelles qui requièrent un travail constant.

Bien à vous,
THOMAS MEREDITH,
85, rue Church.

CONDOLEANCE

A la dernière assemblée de la "Hull Assembly," No. 3724, chevaliers du travail, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par M. Michel Murray, secondé par M. Owen McCann,

Que cette assemblée ayant appris avec regret la mort d'un de leur frère, John Nugent, arrivée, samedi dernier, désire exprimer ses plus vives sympathies envers sa famille affligée.

Il est aussi résolu que les membres de cette assemblée portent le deuil pendant un mois. Et que copie des présentes soit envoyée à la famille affligée, et publiée dans le Spectateur

NOTES DE HULL

Nous publierons dans notre prochain numéro les minutes officielles de la dernière séance du conseil de ville.

Une servante trouvée errante sur la rue Charles, à 3 hrs. du matin, mercredi, a été arrêtée par le constable Legault et condamnée par le Recorder à six mois de prison.

Grand concert vocal et instrumental sur le carré de l'hôtel de ville, ce soir, par la bande de la cité.

M. Deslauriers, de la rue Principale, a vendu sa propriété à M. Damien Richer. Il partira dans quelque jours avec sa famille pour le haut de la Gatineau où il prendra possession d'une magnifique terre en culture.

M. J. Goyette, propriétaire de l'hôtel Impérial, est gravement malade d'une attaque de rhumatisme.

Plusieurs ouvriers sont à réparer la rue Principale.

Les différentes associations ouvrières de Hull prendront part à la fête du Labor Day à Ottawa, le 4 septembre prochain.

Le conseil de ville a passé une résolution autorisant le maire Aubry à signer une proclamation déclarant lundi le 4 septembre jour de fête civique.

Les citoyens ont fait construire une estrade sur le carré de l'hôtel de ville pour l'usage des musiciens. L'inauguration sera faite ce soir par la bande de la cité.

Le conseil de ville se réunira vendredi, le 18 courant.

Une quarantaine de jeunes demoiselles de la rue Principale sont allées en pique-nique à Rockliffe, mercredi.

Notre courrier de Masson et plusieurs autres articles remis à mardi prochain faute d'espace.

Les autorités ont l'intention d'enlever la licence d'un cocher de place pour cause de mauvaise conduite. La leçon est bonne.

Les forestiers catholiques se sont réunis mercredi soir à la salle Charron.

M. Eudore Constantin est de retour de l'Alaska.

M. Edmond Bertrand, de Sudbury, est à Hull.

M. Joseph Clouthier, de la rue Brewery, vient de faire breveter un appareil pour tailler la vitre, appareil d'une utilité incontestable et grandement supérieur aux diamants automatiques ou autres patentes jusqu'ici brevetées à cette fin.

C'est une grande table, surmontée d'une navette en fer jouant sur un fuseau également en fer qui traverse la table transversalement. L'instrument est d'une minutieuse précision et peut couper la vitre même une ligne ou une fraction de ligne de largeur.

CANAL WELLAND

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-ingénieur et portées à l'adresse "Soumission pour travaux à la Jetée au Port Dalhousie" seront reçues à ce bureau jusqu'au midi, le quatorze Août 1893 pour l'enlèvement du tout ou d'une partie de la structure de la jetée au Port Dalhousie, tel qu'il doit être déterminé, et pour la reconstruction de la partie en évée.

Les plans et spécifications de l'ouvrage peuvent être vus au bureau de l'ingénieur surintendant, Sainte Catherine, où les formules de soumission peuvent être obtenues le et après le 3 août 1893.

Dans le cas de sociétés, les signatures ordinaires, non enfiées avec indication de la nature de l'occupation et du lieu de résidence de chaque membre de la dite société doivent être apposées à la soumission, et de plus un chèque de banque accepté pour la somme de \$500 doit accompagner la soumission. Ce chèque accepté doit être endossé en faveur du Ministre des Chemins de fer et Canaux, et sera confié si la soumissionnaire refuse d'en reprendre les travaux stipulés au contrat aux prix et suivant les termes spécifiés dans l'offre soumise.

Ce chèque accepté et envoyé sera remis à ceux des soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'occupe pas cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

(Par ordre),
J. H. BALDERSON,
Secrétaire
Département des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 31 Juillet 1893.

Moulin à Planer et à Tourner le Bois

Coin des Rues
BANK ET SOMERSET, OTTAWA, ONT.,
Commerçant de
Bois de Pin, Bois Franc, Lattes, Bardeaux, Poteaux de Cedre, &c., &c.

Fabricant de Portes, Chassis et Fenêtres,
Bois de Plancher, Moulures, Douves, Boiseries, et toute espèce de Bois Prépare.

Planage de clientèle, Bois refendu et tonne. Soigneusement exécuté
Nous sollicitons la correspondance et nous expédions les prix sur demande
Nous achetons en tout temps des bois de pin ou du bois dur en petite ou en grosse quantité.

Pour plus de détails, etc., demandez à C. LYNDOTT, 26 Rue Brewery, Hull P. Q., après 7 hrs., p. m. tous les jours de la semaine.

D. O'Connor, Jr., Prop.
COIN DES RUES BANK ET SOMERSET, OTTAWA, ONT
Telephone No. 598

JOHN SHEPHERD

IMPORTATEUR
Nos. 225 et 227 RUE RIDEAU, No. 275
RUE BANK
Et aux encoignures des Rues
LYON et SPARKS, OTTAWA

La maison par excellence de la ville
d'Ottawa pour les
PEINTURES, HUILES,
TAPISSERIES, VITRES,
"PLATE GLASS" PAPIER
DE FANTAISIE POUR
DECORATIONS, ETC.

Nous donnons une attention particulière à la pose des vitres pour les grandes vitrines.
DECORATIONS à l'Intérieur une SPÉCIALITÉ
En Gros et en Detail. Commandes promptement exécutées.

MEUBLES ! MEUBLES !

Venant d'arriver une nouvelle ligne de CABINETS de Salon pour la musique. Pupitres de fantaisie Aussi, une belle ligne d'écrans.

N.B.—Essayez notre balai "Columbia" pour les tapis
HARRIS et CAMPBELL
COIN DES RUES O'CONNOR ET QUEEN, OTTAWA

MEDAILLE D'OR

Et Diplôme à l'Exb. Prov. 1892,

Pour le Système de Coupe de Robes

du Tailleur Français, de

MAD. E. L. EHLER,

88 RUE ST. DENIS.

Succ. rue : 206 Rue Dalhousie, Ottawa

Les Dames et Demoiselles qui ont obtenu des Diplômes de première classe durant le mois de mai.

- | | |
|-------|--|
| Delle | N. Titman, St Charles Hotel, Hull, P. Q. |
| " | A. Courtenay, Chamby, " |
| " | T. Charbonneau, Montréal, " |
| " | Leonia La Croix, " |
| " | Anna Coriveau, " |
| Dame | Elizabeth Moore, " |
| " | James Dany, " |
| " | Ellen Anderson, " |
| " | Thérèse La Houllier, Haldon, " |
| " | A. Allard, Hull, " |
| " | O. Allard, " |
| Delle | E. Hamer, Ottawa, Ont. |
| " | C. Hartibise, " |
| " | Annie Morrison, " |

Chemin de fer

OTTAWA et GATINEAU VALLEY

A partir de mercredi, 22 Février, 1893.

Les trains laissent Ottawa à 5:20 hrs. p.m., arrivent à Kazabaza à 5:25 p.m.

Les trains laissent Kazabaza à 9:00 a.m., arrivent à Ottawa à 9 a.m., à la gare Union de l'ancienne Cité d'Orléans, Ottawa.

Pour prix du fret, billets de saison, excursion s'adresser à

J. T. PRINCE

30 Central Chambers, Ottawa

ON DEMANDE des cultivateurs, pour vendre notre stock choisis de grains de semence et bœufs. Plusieurs variétés spéciales offerts, tant en fruits qu'en plantes ornementatives sont sous notre contrôle. Nous payons à commission ou à salaire, donnons le privilège exclusif et payons hebdomadairement. Écrivez nous de suite, et choisissez-vous un territoire.

ALLEN, (Succursale), Rochester, N. Y.

H. CHATELAIN

AVOCAT

569 Rue Sussex Ottawa

Argent à prêter à des conditions avantageuses.

HULL, Que.,

Fournisseurs à Chaux et Manufacture de Ciment

Établis en 1837

C. B. WRIGHT & FILS

Propriétaires

MANUFACTURIERS, IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

Ciment de chaux à l'eau de Hull

Ciment de Portland

Chaux pour constructeurs et Plâtres en barils et autrement

Brique rouge à l'épreuve du Feu

Brique de Newcastle

Plâtre cuit, ou plâtre de Paris ou pierre à chaux

COMMANDES promptement exécutées

Bureau et communication par Téléphone

GEORGE COX

GRAVEUR ET LITHOGRAPHE

35 Rue Metcalfe, Ottawa

George Low,

Manufacturier

—ENGINES A VAPEUR—

(de 1 à 20 forces de chevaux)

Machines et serrures de coffre-fort réparées promptement.

(Établi en 1874)

345, 347 et 349 Rue Bidou, OTTAWA, Ont.

